



53^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 4 – Dialogue interactif avec le Rapporteur spécial sur le Burundi

Intervention du Luxembourg

6 juillet 2023

Merci, Monsieur le Vice-Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration présentée par l'Union européenne et remercie le Rapporteur spécial pour la présentation de son rapport oral, ainsi que pour son message de réconciliation durable.

Mon pays reste profondément préoccupé par la situation des droits humains au Burundi et regrette que le gouvernement n'ait toujours pas permis au Rapporteur spécial d'accéder au territoire burundais. Nous saluons néanmoins sa visite officielle en Belgique pour recueillir des informations auprès de la diaspora burundaise et d'autres parties prenantes. Nous encourageons vivement les autorités à permettre la réouverture du Bureau du Haut-Commissaire à Bujumbura.

Le Luxembourg déplore les restrictions aux droits civils et politiques au Burundi et surtout l'emprisonnement de journalistes qui ne font autre que leur travail. Nous appelons à la libération inconditionnelle de Floriane Irangabiye. Nous condamnons les intimidations et violences commises contre la société civile et les membres des partis d'opposition, en particulier les disparitions forcées, les détentions arbitraires ainsi que les actes de torture, les violences sexuelles et sexistes et les exécutions extrajudiciaires perpétrées par des membres des forces de sécurité et les Imbonerakure.

Monsieur le Rapporteur spécial,

Quelles sont les conditions nécessaires selon vous pour que le Burundi aille vers un processus de réconciliation nationale qui soit juste, inclusif et durable ? Quel rôle voyez-vous pour les principaux partenaires internationaux du Burundi ? ?

Je vous remercie.

(247 mots – 1m30s)